

COMPOSITION

Présidence

Dr ROYER RIGAUD Isabelle - Praticien Hospitalier Chef du Pôle E (structures de prise en charge somatique et médico-technique).

Bureau

- Conseiller : Dr SEROT Dominique - Praticien Hospitalier secteur 5
- Conseiller : M. MARC Christian - Psychologue secteur 6
- Secrétaire : Mme GIRAULT Charlotte - Responsable des Affaires Juridiques
Chargée des Relations avec les Usagers

Membres permanents

Mme ANGLADE Christine	Représentante des Usagers UNAFAM
Mme AUSSEDAT Laure	Professeur certifiée de philosophie
Mme CHALOPIN Véronique	ISP Camille Claudel
Mme GERARD Gisèle	Assistante sociale Secteur 2
Dr GUICHERD William	Praticien Hospitalier Secteur 7
Dr LECLERCQ Stéphanie	Praticien Hospitalier ISCO
M. LETOUBLON Lionel	IDE Secteur 5 Altaïr
Mme MAGALLON Nathalie	Cadre de santé Camille Claudel
Dr PERRET Thierry	Praticien attaché
Mme PHILIPPE Amandine	ASH Gériatrie
Mme PIERRE Sylvie	Cadre de santé
Mme VIARD Michèle	ISP Secteur 2 Camille CLAUDEL

Si vous souhaitez faire partie du Comité d'Éthique, vous pouvez envoyer votre candidature par courrier adressé à la Présidente du Comité d'Éthique ou par mail adressé à isabelle.royer@chlcdijon.fr.



LES MISSIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

La loi du 4 mars 2002 a demandé aux établissements de santé de mener en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale. C'est ainsi que le Comité d'Éthique du Centre Hospitalier La Chartreuse a été mis en place par décision de la CME du 20 décembre 2011 suite aux travaux du groupe de réflexion éthique de l'établissement.

Ce comité a pour but :

- De créer un lieu de réflexion pluridisciplinaire autour des questions touchant à l'éthique.
- D'aider les personnes confrontées à des situations éthiques difficiles en leur proposant un lieu d'échange qui leur permettra d'éclairer leur décision responsable.
- D'engager des questionnements consécutifs à des situations qui ont antérieurement posé un problème éthique.
- D'encourager ou de participer à toute action visant au développement de la réflexion éthique.

Le Comité d'Éthique est une instance pluri-professionnelle, consultative et indépendante, au sein de laquelle a lieu une réflexion collective. Il doit pouvoir fonctionner comme un espace tiers avec neutralité, confidentialité, et bienveillance.



POURQUOI SAISIR LE COMITE D'ÉTHIQUE

Le Comité d'Éthique est là pour vous aider et vous accompagner lorsque vous êtes confrontés à des situations ou des décisions qui vous posent problème et mettent en cause un conflit de valeur.

Quelques exemples de questionnements posés au Comité :

- L'éthique et les soins sans consentement,
- La fin de vie,
- La procréation médicalement assistée dans le cadre de la maladie mentale,
- La grossesse et la périnatalité chez les personnes souffrant de troubles mentaux,
- Le risque de maltraitance en psychiatrie,
- Le rapport entre dangerosité et effets indésirables d'un traitement,
- ...etc.

COMMENT SAISIR LE COMITE D'ÉTHIQUE

La saisine se fait, soit par courrier adressé à la Présidente ou à un des membres du Bureau du Comité d'Éthique, soit par mail adressé à isabelle.royer@chlcdijon.fr

Un formulaire est disponible sur l'Espace Documentaire (Doc@Pro).

Elle est ouverte aux personnels médicaux et non médicaux de l'établissement et aux professionnels de santé extérieurs à l'établissement et concernés par des patients hospitalisés au Centre Hospitalier La Chartreuse.

La prise en compte de la saisine relève de l'appréciation du bureau, qui peut proposer la saisine éventuelle d'un comité plus adapté.

Les avis après saisine sont communiqués exclusivement à l'auteur de la saisine.

PRÉCISIONS

Le Comité n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre les personnes ou pour traiter les contentieux médicaux et soignants des institutions qui relèvent exclusivement de la compétence de celles-ci.

Les membres du Comité sont soumis au respect du secret professionnel sur toutes les informations d'ordre médical, soignant, social, rééducatif... apprises, comprises ou déduites de l'étude des dossiers, discussions, débats et auditions se déroulant au titre du comité d'éthique.

Le Comité rendant de simples avis non contraignants, il n'a donc ni obligation de résultat, ni obligation de moyen.

L'équipe médicale en charge du patient dont le cas est soumis au Comité d'Éthique reste responsable des décisions le concernant. Elle n'est en aucun cas liée par les avis rendus par le Comité d'Éthique.

COMMENT REDIGER VOTRE SAISINE ?

Demandeur :

Date :

Téléphone :

Email :

Signature :

Toutes les demandes seront analysées par le Bureau et un avis vous sera rendu par le Comité d'Éthique. Toutefois, si la question ne le concerne pas, une autre orientation vous sera proposée.

L'avis sera rendu au demandeur et la confidentialité sera respectée.

Décrivez le motif de la saisine et le descriptif des faits ou de la situation en quelques lignes.

Décrivez la nature du questionnement (ce qui fait difficulté) en quelques lignes.

Un formulaire est téléchargeable sur Doc@Pro